

Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer

Raphaël Golosetti

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/dam/2708>

DOI : [10.4000/dam.2708](https://doi.org/10.4000/dam.2708)

ISSN : 1955-2432

Éditeur

ADAM éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2011

Pagination : 145-161

ISBN : 2-908774-23-2

ISSN : 0184-1068

Référence électronique

Raphaël Golosetti, « Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 34 | 2011, mis en ligne le 02 novembre 2017, consulté le 14 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/dam/2708> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dam.2708>

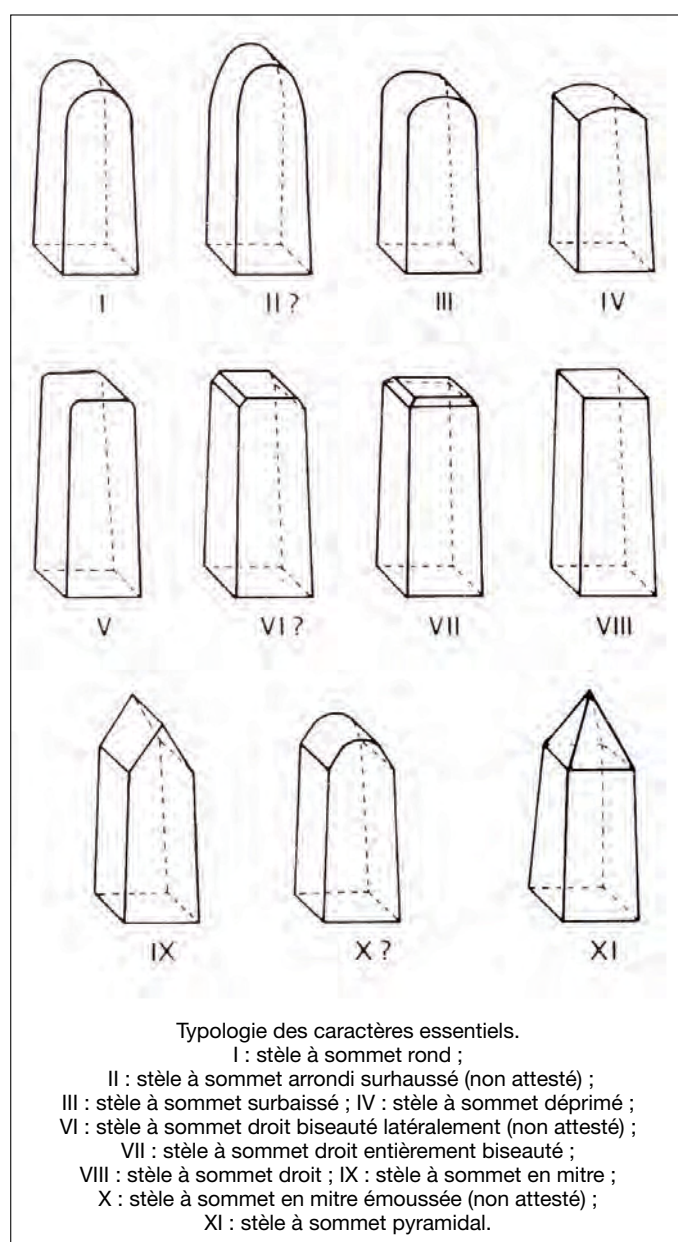
Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer

1. Présentation

Phénomène culturel de l'âge du Fer soumis aux influences des conceptions historiques des recherches en Préhistoire, la pratique d'exposition des stèles a souvent été expliquée sous l'angle d'une interprétation « naturiste » (Garcia 2006, 138 par exemple). Les résultats de notre étude (Golosetti 2009) ne confirment pas cette lecture¹. À partir d'une analyse de la situation dans le paysage et dans le contexte humain des gisements de stèles, nous en proposons une lecture mémorielle.

Afin de mieux comprendre leur logique d'implantation, nous avons caractérisé au mieux ces monuments à partir de l'étude de l'ensemble de la documentation bibliographique en notre possession pour le Sud-Est de la Gaule². Il n'est pas le lieu de reproduire ici cette analyse des monuments réalisée lors du doctorat (Golosetti 2009, 40-50). Nous souhaitons uniquement en évoquer les conclusions tout en concédant que seule une nouvelle étude complète des monuments peut confirmer notre interprétation.

Depuis l'article fondateur de J.-C. Bessac et B. Bouloumié (1985), aucune synthèse n'a été réalisée sur ces monuments particuliers. Nous avons souhaité, à partir de la typologie mise en place (fig. 1), réexaminer ce dossier à la lumière des nouvelles découvertes et études. Les données recueillies pour les monuments de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts) et *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence) dans ce catalogue ont été enrichies, à partir d'étude plus ou moins complète, des occurrences de Saint-Marcel (Le Pègue ; Lagrand 1981), de l'Île et de Saint-Pierre-lès-Martigues (Martigues) (Bessac, Chausserie-Laprée 1992, 153-157), de La Roque (Graveson) (Arcelin, Ferrando 2003, 223), des Caisses de Saint-Jean à Mouriès (Coignard, Marcadal 1998, CD-Rom), de l'oppidum de Courrens/Durban (Beaumes-de-Venise) (Fayot 1980, 147) et enfin de Saint-



■ 1 Typologie des sommets de stèles d'après J.-C. Bessac et B. Bouloumié (1985, 153, fig. 23).

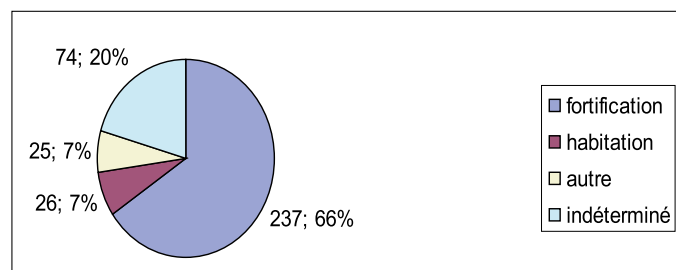
en nb de stèles	L'Île	St-Pierre-lès-Martiques	St-Blaise	Glanum	Caisses de St-Jean	Courens/Durban	St-Laurent	La Roque	St-Marcel	total stèles	total des contextes
fortification		22	110	5	59		12	16	13	237	7
habitation	19	3	4							26	3
autre				10				15		25	2
indéterminé		2	47	11		1	4		9	74	6

■ 2 Contexte de découverte des stèles sur l'ensemble du Sud-Est de la Gaule.

Laurent à Vaison-la-Romaine (Meffre, Kisch, Champagne 1996-1997, CD-Rom). Plusieurs de ces sites font l'objet d'articles dans ce même volume.

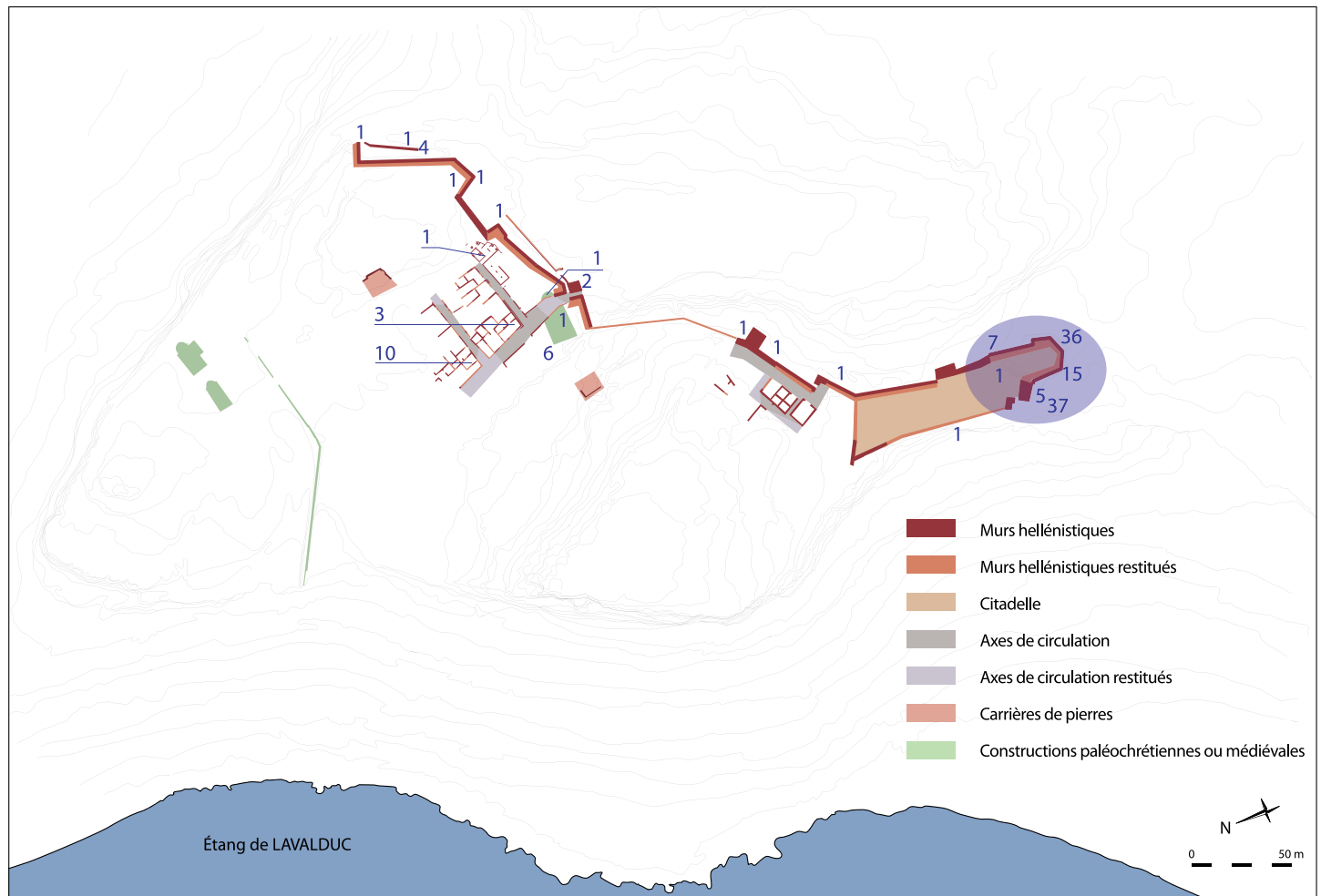
Nous souhaitons préciser que plusieurs monuments signalés en tant que stèles n'ont pas été incorporés dans cet inventaire. Tout d'abord, nous ne suivons pas l'identification de stèles à propos des éléments lapidaires découverts sur l'oppidum d'Entremont (Aix-en-Provence ; Bessac, Bouloumié 1985, 17). En effet, les quatre fragments (voire cinq – Arcelin 1992, 23) décrits correspondent tous à des fûts quadrangulaires, ce qui pose problème puisque l'absence des extrémités nous prive d'arguments pour s'assurer de l'analogie avec les monuments de Saint-Blaise. Surtout ces fûts, décrits dans un premier temps comme possédant des angles chanfreinés, seraient en fait, selon l'observation de P. Arcelin (1992, 23), à angles vifs. Sans être une règle générale, le chanfrein est présenté comme l'élément caractéristique commun aux stèles (Bessac, Bouloumié 1985, 179). Par conséquent, les deux principaux critères d'identification (sommets et arêtes chanfreinées) de la typologie de J.-C. Bessac et B. Bouloumié (1985, 158-165) manquent sur ces exemplaires. Les stèles identifiées (Bessac, Bouloumié 1985, 177-178) sur le site de Roquepertuse (Velaux) posent aussi question. Bien que le sommet soit présent sur cinq exemplaires et éventuellement définissable d'après la typologie, nous retiendrons l'avis de P. Boissinot qui a pu examiner les fragments au musée Borély. Concluant sur le fait que « la plupart des stèles du premier âge du Fer découvertes dans le Midi [étaient] généralement plus soigneusement équarries » (Boissinot 2004, 58), le caractère grossier et l'absence de chanfrein évident (P. Boissinot, renseignement oral) semblent exclure ces éléments de l'ensemble lapidaire que forment les stèles de Saint-Blaise et *Glanum*. Un unique exemplaire mérite notre attention : il s'agit d'une petite stèle décorée au sommet arrondi et à base brute que P. Boissinot juge véritablement comparable. Cependant nous n'en possédons pas une description précise au moment de notre inventaire. Sans remettre en cause son identification, nous l'écartons également de l'analyse en attendant la mise au jour de nouveaux monuments sur ce site.

De même, il a fallu écarter un fragment de stèle signalé sur les Tours de Castillon (Paradou ; Tréziny 1989, 110) pour lequel l'absence de documentation excluait une lecture critique du monument. Enfin, bien que parfois définis comme



■ 3 Contexte de emploi des stèles (en nombre de stèles).

des stèles, les monuments de Saint-Michel-de-Valbonne (Hyères) ne correspondent pas aux types inventoriés dans la basse vallée du Rhône comme le suggère l'absence de régularité, de bords chanfreinés (Brun 1999, 462, fig. 481). En outre, la représentation des « têtes coupées » qui occupe les faces de ces blocs n'a jamais été mise en évidence sur les stèles. Par ailleurs, si la représentation de têtes gravées est généralement associée aux piliers/linteaux protohistoriques, ces monuments ne peuvent non plus être assimilés à des fragments architectoniques. P. Arcelin (2005, 252) qualifie ces éléments de « bétyles frustes » tout en reconnaissant un traitement graphique, notamment du cheval, similaire aux stèles taillées et régularisées des Alpilles. Enfin, nous avons aussi choisi d'écarter l'exemplaire grossier et sans chanfrein évoqué (Bessac, Bouloumié 1985, 176) pour l'oppidum de Constantine (Lançon-de-Provence) ; il pourrait même s'agir d'un bloc réalisé durant l'Antiquité tardive d'après la technique de taille observée (F. Verdin, renseignement oral). Les mêmes raisons ont poussé à ne pas prendre en compte le monument de Pierre-Aiguille à Crozes-Hermitage (Bessac, Bouloumié 1985, 178), le relevé des fragments (Boisse 1978, fig. 17) ne paraissant guère significatif des stèles de type Saint-Blaise³, comme la « grande stèle à cupules » (Bessac, Bouloumié 1985, 178) de l'oppidum de Bagnols-en-Forêt. Enfin, la série de pierres dressées fichées en terre (Musso 1985, 69) et disposées en quinconce irrégulièrement, un temps identifiées comme des stèles (Bessac, Bouloumié 1985, 177 ; Verdin 1995, I, 287), sur l'oppidum de Roquefavour (Ventabren), s'en distingue par la forme disparate (rectangulaire, carrée ou triangulaire) et l'aspect fruste des monuments (Musso 1982, 178). Enfin, notons que les deux stèles peintes (Barbet 1991, 65-66, n° 14-15) appartenant au dispositif d'exposition des statues de *Glanum* ne correspondent pas aux stèles de type Saint-Blaise ; en revanche, il est possible qu'elles témoignent d'une évolution de ces monuments.



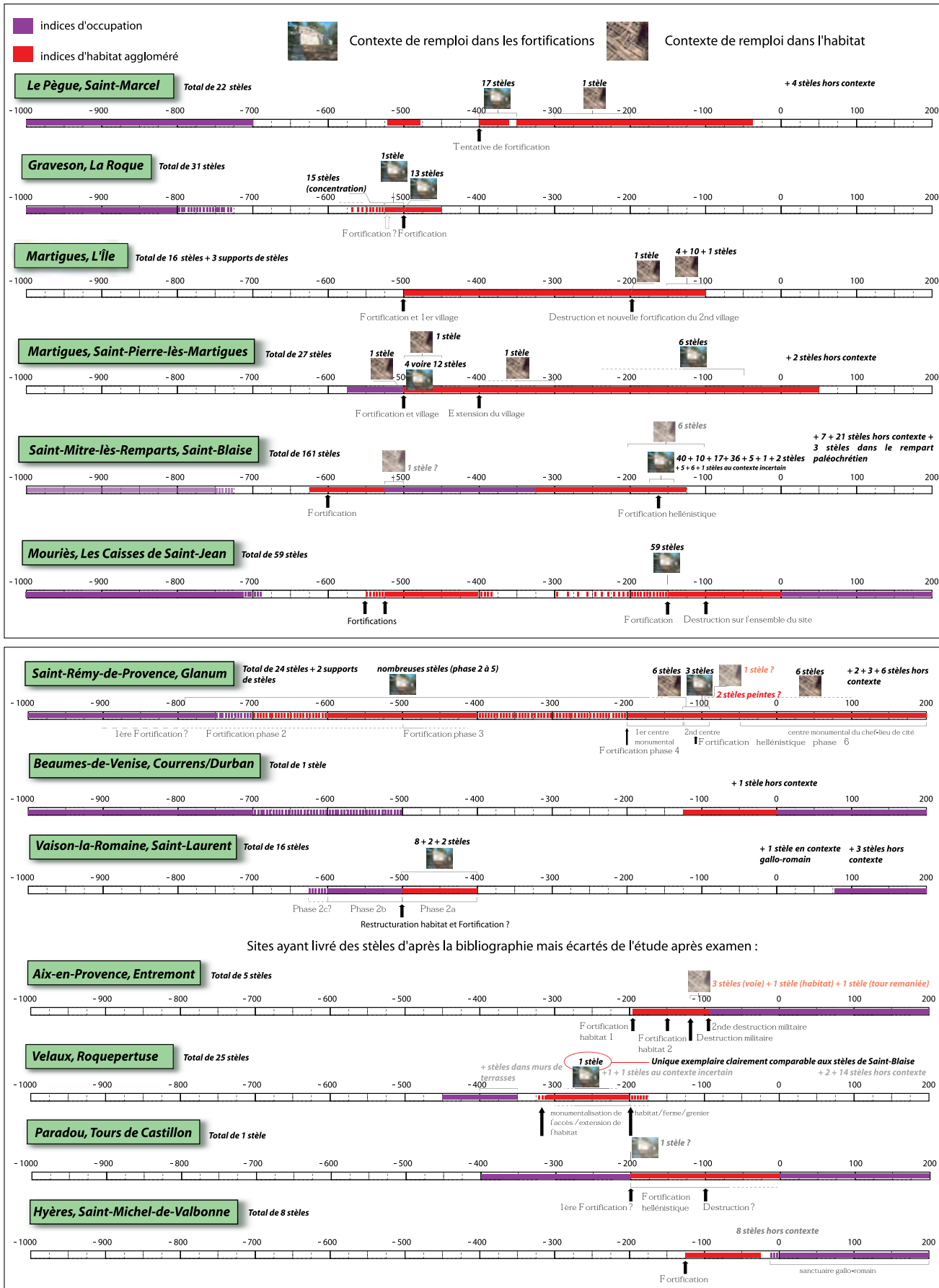
■ 4 Plan de l'agglomération de Saint-Blaise à la période hellénistique (d'après J. Chausserie-Laprée 2005, 101) et localisation des points de découverte de stèles d'après le catalogue de J.-C. Bessac et B. Bouloumié (1985).

En conclusion, sur trois cent quatre-vingt-quinze stèles évoquées dans la littérature archéologique, nous avons retenu un total de trois cent quatre-vingt-six stèles (et six supports) avec une correspondance assurée dans la typologie. Ces trois cent soixante-deux éléments lapidaires proviennent d'un nombre faible de neuf sites ce qui donne une moyenne d'environ 39,5 stèles par site. De plus, sur les trois cent quatre-vingt-six stèles, cent soixante proviennent d'un seul et même site, Saint-Blaise représentant à lui seul 44,9 % de la totalité des stèles. Hormis les cinquante-neuf monuments de Mouriès, la quantité répertoriée de stèles par site avoisine la vingtaine mais nous ne pouvons assurer sa représentativité. En effet, leur emploi généralement dans les fortifications est susceptible de dissimuler un grand nombre d'exemplaires. De plus, l'importance des travaux de recherche sur les fortifications de ces sites conditionne la quantité de stèles observées.

Sur les trois cent cinquante-six stèles, trois cent quinze sont suffisamment décrites pour que l'analyse soit pertinente. Nous présentons uniquement nos conclusions : cette étude

a confirmé la très forte variété de la taille des stèles, peu importe le type de sommet, d'arête observé ou la présence de décors. La quasi-totalité des monuments retrouvés complets varie, sans aucun effet de seuil, entre environ 0,3 m (ou un peu moins) et environ 1-1,1 m. Seuls quatre exemplaires dépassent largement les 1 m mais si on prend en compte également les fragmentaires, onze autres stèles excédaient ce seuil. Un hiatus observé entre 1,1 m et environ 1,5 m pour les stèles complètes peut éventuellement s'expliquer par un effet de source, la cassure touchant davantage les plus grandes et leur emploi ne permettant pas leur remontage. Certains auteurs (Arcelin, Dedet, Schwaller 1992, 191) estiment que les stèles de plus de 1 m doivent être considérées comme des « piliers ». Mais cette dénomination ne semble pas adéquate puisque aucune trace n'indique une fonction architectonique.

Enfin, il faut insister sur la constance de ces caractéristiques générales d'un site à l'autre : une forte variété des tailles, des types de sommets présents sur plusieurs sites⁴, la domination des arêtes chanfreinées sur les arêtes vives (ou



5a-b
Tableau de synthèse des contextes de découverte de stèles dans le Sud-Est de la Gaule.

tout autre type anecdotique) et enfin des décors (certes peu nombreux) occupant la surface des stèles, de petite comme de grande taille et de type de sommets différents. On peut également signaler la quasi-exclusivité de l'emploi du calcaire pour leur réalisation. Nous n'insisterons pas sur l'origine du calcaire (Garcia 2003, 224 ; 2006, 139) ou sur les techniques de taille employées, marqueurs d'un certain archaïsme.

En définitive, ces stèles de section quadrangulaire et à la base laissée brute d'extraction (Bessac, Chausserie-Laprée 1992, 136), destinées à être fichées en terre et à être exposées avec sans doute des faces principales, sont autant de monuments individualisés que signalerait l'hétérogénéité technologique (Bessac, Bouloumié 1985, 174-175 ; Arcelin, Dedet, Schwaller 1992, 192). Notre analyse confirme l'aspect non standardisé des monuments, confortant l'idée de phénomènes devant être liés à des actions étalées dans le temps. Elle confirme également que ce phénomène est homogène sur l'ensemble de la zone d'apparition des stèles. L'interprétation culturelle de ces monuments doit être préférée d'autant plus à la lumière des découvertes récentes même si d'autres hypothèses ont été envisagées (Arcelin, Dedet, Schwaller 1992, 193 ; Dedet 1992, 169 ; Tréziny 1992, 346).

Mais si nous confirmons l'interprétation culturelle des monuments, nous souhaitons revenir sur leur compréhension dans le cadre de cultes « naturistes » en revenant tout d'abord sur leur contexte de découverte par rapport à l'espace naturel.

2. Les stèles : au-delà d'une lecture du paysage

Notre zone d'étude comprend neuf gisements de stèles voire onze si l'on accepte dans l'identification les monuments de Roquepertuse et des Tours de Castillon. Vu le nombre réduit de site ⁵, notre approche ne peut être que limitée.

Avant tout discours sur les formes d'implantation des gisements de stèles, il convient de s'interroger sur leur contexte de découverte ; des problématiques sous-jacentes, en termes de mobilité géographique des monuments ainsi que des problèmes de considérations chronologiques doivent être abordés. Nous ne dresserons pas ici une description de ces contextes pour l'ensemble des gisements, plusieurs étant largement décrits dans ce volume ⁶.

Retenons que, dans le Sud-Est de la Gaule, nous ne possédons aucun renseignement quant à l'organisation initiale des stèles, ne provenant que de contextes secondaires (Ar-

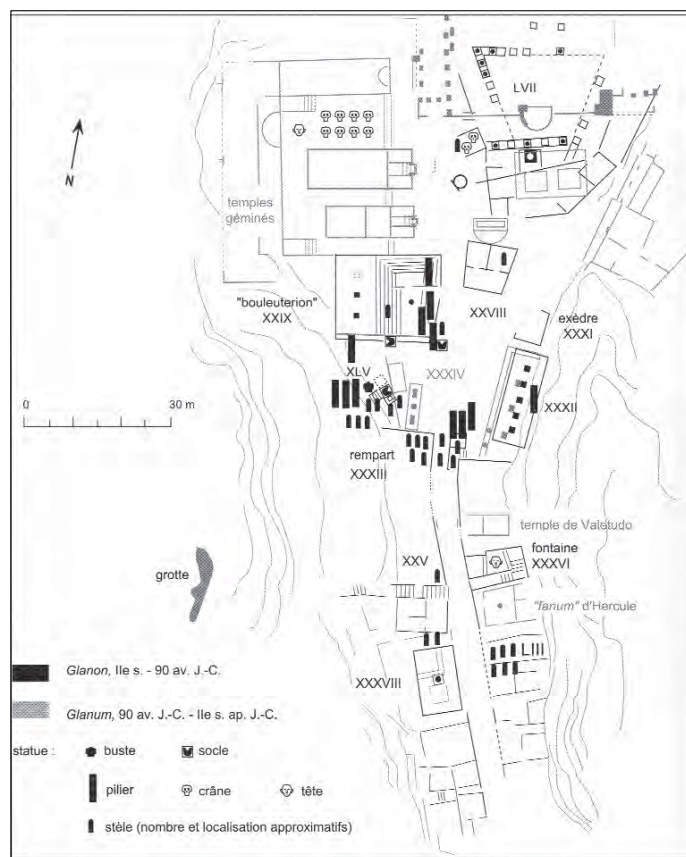
celin, Gruat *et al.* 2003, 191-193). La figure 2 témoigne notamment de la prépondérance du contexte de découverte en remploi dans des fortifications en nombre de contexte mais surtout en nombre de stèles avec 66 % des monuments (fig. 3). Seul se signale le contexte singulier d'une concentration de stèles sur le site de La Roque à Graveson, dans des niveaux antérieurs à la première fortification (Arcelin, Ferrando 2001, 115).

Remarquons également que certains auteurs (Arcelin, Gruat *et al.* 2003, 193) suggèrent de remettre en question « une disposition [obligatoirement] sur l'élévation du site même » où ont été découvertes les stèles. Un rapide examen des contextes permettra éventuellement de préciser si ces stèles proviennent bien des environs de l'agglomération fortifiée voire d'identifier avec plus de précision la situation initiale d'exposition des monuments. Selon la synthèse de 1992 (Arcelin, Dedet, Schwaller 1992, 191), la rareté des fouilles extensives sur les agglomérations ne permet guère d'apprécier la pertinence des concentrations et dispersions constatées. Néanmoins, Saint-Blaise se démarque car avec cent soixante stèles, une importante concentration au niveau du « bastion sud » et une moins flagrante au niveau de la porte principale de la ville signaleraient éventuellement deux regroupements antérieurs (Arcelin, Dedet, Schwaller 1992, 191-192). Ces deux points de découverte sont assez éloignés l'un de l'autre : le saillant sud correspond au point haut sur lequel se développe l'agglomération alors que l'accès à la ville se situe dans la zone basse (Bessac, Bouloumié 1985, fig. 15, fig. 4). On notera surtout que le saillant sud regroupe à lui seul cent stèles environ. Soulignons qu'aucune distribution géographique particulière des stèles à partir des types de sommets n'apparaît sur Saint-Blaise. Il serait tentant d'identifier le point haut comme le lieu de présentation de ces monuments où se mêlent des stèles de tout type de sommet et de taille ⁷. Il demeure cependant un problème d'ordre chronologique car ces remplois ne sont certains qu'à une date excessivement tardive, lors de la réalisation du rempart en grand appareil au II^e s. av. J.-C. Par conséquent, la présence des stèles dans les fondations comme dans le blocage ne serait le signe de leur désacralisation éventuelle qu'à une date tardive. Il est possible que les stèles aient été déjà intégrées aux fortifications antérieures mais aucune donnée stratigraphique ne permet de l'assurer. Quand doit-on placer le sanctuaire et surtout son démantèlement ? Une « stèle », non intégrée à l'inventaire de J.-C. Bessac et B. Bouloumié, dégagee dans un niveau archaïque (Bouloumié 1984, 93) serait l'unique document dans un contexte si précoce. Mais la position stratigraphique (Bessac, Bouloumié 1985, 145) et l'identification d'une stèle type Saint-Blaise ne sont pas acquises. L'examen des autres contextes de découverte nous incite à placer ces stèles antérieurement aux agglomérations. Ainsi, les figures 5a-b synthétisent les contextes de découverte

sur l'ensemble des gisements : on observe que le remploi dans les fortifications se font à date haute pour les agglomérations de *Glanum*, de Saint-Pierre-lès-Martigues, de Mouriès, de Graveson, de Vaison, du Pègue. A *Glanum*, bien que surtout connues par des remplois lors de la monumentalisation du II^e s. av. J.-C., dans les fondations du rempart hellénistique (Rolland 1968, 18) ou dans les édifices monumentaux (XXIX notamment – Rolland 1953, 8) (fig. 6) –, les stèles ont bien été réutilisées dès une période située entre l'âge du Bronze récent et 500 av. J.-C. (Paillet, Tréziny 2000, 190). Cela démontre un démontage, au moins partiel, du sanctuaire à stèles à date haute. On retrouve le remploi dans une fortification d'une manière précoce, fin VI^e - début V^e s. av. J.-C., sur Saint-Pierre-lès-Martigues sous la forme d'une concentration d'au moins une dizaine de stèles dans la tour d'angle sud-est, point de vue dominant la vallée (Chausserie-Laprée 1998, 12 ; 1999, 28). Pour l'oppidum des Caisses à Mouriès, alors que jusqu'à récemment le remploi dans la fortification paraissait nettement plus tardif que pour les sites précédents avec un rempart daté alors du milieu du II^e s. av. J.-C. (Coignard, Marcadal 1998, 68), les résultats récents de Y. Marcadal et J.-L. Paillet attestent d'une réalisation d'un rempart, suivant une première fortification non datée, dès le dernier quart

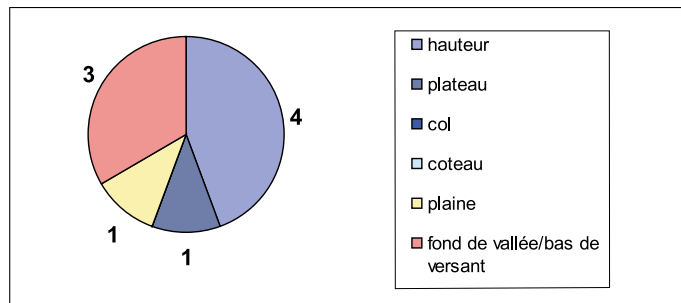
du VI^e s. av. J.-C. Or le parement extérieur remploie déjà des stèles (Marcadal, Paillet 2008). Néanmoins, si la majorité des stèles provient du même secteur de la fortification (Coignard, Marcadal 1998, 69), cette concentration est-elle représentative du lieu de présentation des monuments⁸ dans la mesure où elle correspond aux remplois dans la fortification du II^e s. av. J.-C. ?

Quoi qu'il en soit, cette découverte récente vient confirmer l'hypothèse d'un abandon et démontage du sanctuaire situés à une date plus haute que le II^e s. av. J.-C. en raison de traces de débitage sur certains blocs. On peut confirmer aujourd'hui l'hypothèse de certains auteurs (Coignard, Marcadal 1998, 75) selon laquelle le débitage, marquant la désacralisation des monuments, a eu lieu bien avant la réalisation de la fortification du II^e s. av. J.-C. pour que les blocs en cours de débitage y soient intégrés. La concentration (incertaine dans la mesure où la fouille n'a concerné qu'une faible proportion de la fortification) ne peut être comprise comme révélatrice de la localisation initiale des stèles puisque le débitage qu'ont subi les blocs avant leur remploi démontre un démontage précoce. Pour l'oppidum de La Roque à Graveson, nous renvoyons à la contribution de P. Arcelin dans ce volume : mais précisons qu'hormis la concentration évoquée ci-dessus, le premier remploi semble apparaître dès la première fortification du dernier quart du VI^e s. av. J.-C. (Arcelin, Ferrando 2001, 114) mais surtout dans le parement externe d'une tour quadrangulaire datée de la fin du VI^e s. ou du tout début du V^e s. av. J.-C. (Ferrando 1998, 90), au bas d'un versant et en bordure d'une possible zone marécageuse. Pour Vaison, le remploi des stèles dans les terrasses structurant le site en bordure de l'Ouvèze (et éventuellement pourvues d'une fonction défensive) s'effectue également dans le courant du V^e s. av. J.-C. (Meffre, Kisch, Champagne 1996-1997, 149-150 et 160). Tout comme à *Glanum* et Graveson, les remplois dans les fortifications au pied d'un versant, cette fois en bordure d'un cours d'eau, posent la question de la mobilité des stèles et d'une localisation du lieu de présentation au niveau de leur lieu de remploi. Les stèles du Pègue, quant à elles, proviennent toutes de la porte monumentale de la première moitié du IV^e s. av. J.-C. (Lagrand 1981, 121) et correspondent donc à une date de remploi un peu plus tardive. En raison de la hauteur marquée dans l'environnement que forme la colline Saint-Marcel, on peut supposer que les monuments étaient bien exposés sur l'éminence. L'unique stèle, qui peut être rapprochée, avec vraisemblance, des stèles de type Saint-Blaise sur l'oppidum de Roquepertuse, provient d'un remploi dans le parement externe du second état de la fortification dans le courant du III^e s. av. J.-C. (Boissinot 2004, 56).



■ 6 Localisation des lieux de découverte des stèles, piliers, statues et crânes humains à Glanum (Roth-Congès 2004, 25, fig. 3).

En conclusion, les gisements de stèles, d'après les remplois dans les fortifications, paraissent s'être développés avant



■ 7 Implantation topographique de l'ensemble des gisements de stèles.

la fin du VI^e s. av. J.-C.⁹ Le emploi dans les fortifications ne paraît, dans un premier temps, guère augurer d'un quelconque souci autre que la récupération de matériaux disponibles. Si à la fois, l'emploi dans les fondations et le blocage des fortifications à Saint-Blaise et *Glanum* ainsi que la dissimulation des faces gravées à l'intérieur du blocage à Mouriers (Benoit 1948, 142) avaient constitué un argument pour souligner le caractère désacralisé des stèles et donc justifier leur présence aux abords du site, les contextes décrits ci-dessus démontreraient bien que cette situation de emploi en fondation est tardive et donc sans pertinence. Si on observe le emploi dans les fortifications à date haute, lorsque les données nous le précisent, le emploi concerne le parement externe des remparts. Mais il n'est nul besoin d'octroyer obligatoirement une symbolique à ce emploi puisque ces blocs bien taillés offraient un matériau facilement utilisable pour les parements. Nous suivons ainsi l'idée déjà émise d'une désacralisation des monuments (Arcelin, Gruat *et al.* 2003, 193) d'après le peu de soin apporté à ces blocs (brisés et le plus souvent incomplets¹⁰). Nous considérons que le lieu de découverte des stèles marque vraisemblablement et approximativement le lieu d'origine de présentation des monuments. Mais il est très délicat de définir plus précisément, à partir de ces contextes, le lieu originel de présentation des stèles. Si certaines concentrations sont observables, elles sont soit tardives soit liées à une fouille très partielle des fortifications.

La part des contextes autres de emploi est faible (fig. 3). Le emploi dans l'habitat n'est attesté que sur trois sites : Saint-Blaise, où cela est discutable car elles proviennent de « maisons » (Bessac, Bouloumié 1985, 141-142) que l'on ne sait situer à la période protohistorique ou paléochrétienne, et les sites martégaux de l'Île et de Saint-Pierre. On peut donc affirmer uniquement un emploi en contexte d'habitat pour les dix-neuf monuments de l'Île, mais à date sans doute tardive (Bessac, Chausserie-Laprée 1992, 135) comme d'ailleurs les stèles de *Glanum* en emploi dans les édifices monumentaux du II^e s. av. J.-C., et trois monuments seulement de Saint-Pierre-lès-Martigues, mais dans ce cas dès la fin des VI^e-IV^e s. av. J.-C. (Bessac, Chausserie-

Laprée 1992, 138). Ceux-ci sont les seules stèles dont le emploi est assez précoce pour contredire, modestement, l'affirmation de D. Garcia (2003, 224) sur l'absence d'utilisation des stèles « comme seuil, linteau ou bloc de chaînage pour une construction privée ».

Avant tout discours interprétatif de la situation des gisements, on se doit de préciser que notre réflexion sous-entend une faible mobilité géographique des stèles. En effet, le rapide tour d'horizon des contextes de emploi tend à faire admettre, qu'à l'exception peut-être de l'Île de Martigues, que ce lieu de découverte est plus ou moins celui initial des stèles en raison du caractère très volumineux et du poids de certaines, et du emploi comme simple tout-venant. On imagine assez mal un transport depuis un point éloigné pour être simplement intégré dans une fortification. Malgré le faible total de gisements, on peut mettre en évidence une réelle diversité de l'implantation dans le paysage.

La figure 7 illustre une implantation diversifiée par rapport à l'orographie. Certes, la situation sur une hauteur ou sur un plateau domine mais il apparaît par quelques sites que cette situation n'est absolument pas exclusive à l'image des gisements de l'Île de Martigues au centre du chenal de Caronte et de *Glanum* ainsi que de Vaison et Graveson situés au pied d'un versant. On ne peut donc relier ce type de gisement avec une situation dominante dans le paysage surtout que l'importance de la position dominante est variable. Les cinq sites surplombent l'espace environnant de seulement 16 m jusqu'à 120 m pour Courrens. La visibilité et le marquage de l'espace ne sont pas aussi évidents d'un site de hauteur à l'autre. Par ailleurs, le choix ne s'est pas porté spécifiquement sur les plus hauts points puisque seul le plateau de Saint-Blaise correspond au point culminant de l'environnement immédiat. Il ne s'agissait pas uniquement d'élever le sanctuaire mais la situation répondait à bien d'autres paramètres.

Alors que l'implantation de l'Île est unique, renvoyant les stèles soit sur un espace gagné par l'urbanisation sur une ancienne plage (Bessac, Chausserie-Laprée 1992, 134), soit sur l'une des rives du chenal de Caronte, les gisements de bas de versants ne permettent pas non plus de localiser la situation initiale des stèles. Néanmoins, aucun indice n'incite non plus à devoir déplacer la localisation initiale sur les hauteurs dominantes. Si, par leur situation en bas de versant, ces gisements sont les plus proches d'un cours d'eau (Arcelin, Ferrando 2001, 115 ; 2003, 224, fig. 129 ; Roth-Congès 2004, 41, n° 15), rien ne légitime de relier ces éléments entre eux tout comme la proximité d'une source n'est pertinente. À *Glanum*, nous ne savons pas quelle était la forme du captage de la « résurgence » karstique à la période contemporaine des stèles, peut-être un simple bassin

taillé dans le rocher (Rolland 1958, 90 ; Agusta-Boularot *et al.* 2004, 31). Par ailleurs, malgré une forte présence monétaire, la réalité d'un culte autour de la source à date haute n'est pas non plus confirmée (Golosetti 2009 ; 2011). Il nous paraît délicat, pour les stèles de Graveson, de suivre P. Arcelin et P. Ferrando (2000, 195 ; 2003, 223) quant à l'existence d'un culte ancien consacré à la divinité des eaux Bélénos à partir du seul raisonnement toponymique fondé sur l'étape *mutatio Bellinto*¹¹.

En conclusion, aucune relation de ces gisements avec le milieu naturel ne se dessine. Certes, nous ne connaissons pas la situation originelle des stèles et il est toujours possible que les contextes de découverte ne soient pas représentatifs de la localisation initiale. Mais il apparaît une diversité d'implantation des gisements de stèles où la position n'est pas exclusive. Or rien ne différencie les sites de bas de versant dans la typologie, le nombre, la taille des stèles des autres gisements. L'homogénéité soulignée ne permet donc pas d'identifier une autre forme de culte mais il est toujours possible que des formes de cultes différentes trouvent une expression matérielle identique. Il est très difficile de rattacher des gisements à la sacralisation d'une résurgence ou d'un cours d'eau et encore moins dans une vision « naturaliste ». Certes, ces gisements sont tous, d'après les contextes de remploi, antérieurs au développement d'agglomération à partir des VII^e-V^e s. av. J.-C. et d'après l'analyse de l'occupation du sol, dans un contexte rural, mais ce n'est pas suffisant pour y voir une relation à la nature. La situation sur un site « naturel »¹² ou tout du moins rural ne peut en aucun cas augurer d'une relation évidente à la nature. Par ailleurs, on pourrait penser qu'une lecture symbolique du paysage peut offrir une base de compréhension satisfaisante de l'implantation et permet notamment d'expliquer la diversité des installations malgré l'homogénéité des stèles d'un site à l'autre.

Cette démarche visant à donner au paysage un rôle symbolique entend donc que l'implantation des stèles ait pu se fonder sur leur rôle de marqueur du paysage. Cela recouvre aussi bien les hauteurs parce qu'elles forment des zones visibles mais aussi les sources parce qu'elles correspondent à des points significatifs dans la perception humaine de l'espace. Néanmoins, les hauteurs forment logiquement des repères dans le paysage mais le gisement de Mourières entre deux barres calcaires démontre qu'une lecture symbolique de l'espace n'est pas suffisante. Il est envisageable de considérer la source de *Glanum* comme un marqueur du paysage, notamment en pays méditerranéen où si l'eau n'est pas rare, la répartition disparate de la ressource octroie certainement un statut particulier aux résurgences, mais quel rapport avec les stèles ? L'Île de Martigues se présente comme un élément marqueur du paysage avec sa situation remarquable au centre du chenal de Caronte mais nous

avons vu la difficulté à placer l'implantation du sanctuaire avec certitude sur l'Île même. Cette idée de point de repère « naturel » ne semble pas rendre compte de toutes les implantations.

Le raisonnement uniquement fondé sur une interprétation du milieu naturel est donc limitatif et ne permet pas de comprendre le processus qui commande la localisation des espaces de stèles dans le paysage. La première prudence dans le discours sur le cultuel consiste à ne pas surinterpréter les données du milieu naturel, démarche régulièrement employée afin de compenser la faiblesse de la documentation archéologique et tenter tout de même de définir la forme des cultes. Notre analyse de l'implantation de ces gisements dans le milieu naturel ne signale pas une sacralisation des éléments naturels et nous ne pouvons suivre l'hypothèse d'espaces sacrés entrant dans « un cadre de croyances naturalistes héritées de la Préhistoire finale » (Arcelin, Gruat *et al.* 2003, 172). Écartant l'hypothèse de « culte naturaliste » (Garcia 2006, 139 ; Gruat 2009, 40) et l'idée d'une exclusive lecture symbolique du paysage, il nous semble que l'analyse de l'occupation humaine antérieurement et postérieurement à ces gisements livre probablement une des clefs du mécanisme d'implantation de ces sanctuaires au travers d'une lecture mémorielle : on passerait alors d'un géosymbole naturel à un géosymbole mémoriel, c'est-à-dire un point de l'espace perçu comme « lieu de mémoire ».

3. Un lieu de mémoire à la naissance des agglomérations du second âge du Fer

Une hypothèse récente développée par D. Garcia (2000, 56-57 ; 2003 ; 2005, 178-181 ; 2006, 140) propose d'attribuer un rôle cristallisateur de l'occupation aux « sanctuaires à stèles » et ainsi d'être à l'origine d'agglomérations. La totalité des trois cent cinquante-six stèles retenues proviennent bien d'agglomérations protohistoriques. Même si on étend l'analyse aux stèles évoquées comme telles dans la bibliographie, le résultat est identique avec trois cent quatre-vingt-quinze stèles découvertes sur treize agglomérations protohistoriques. On ne peut donc nier la relation de ces gisements au phénomène urbain. Ces gisements, ayant pourtant des implantations différentes dans la topographie, correspondent à des habitats agglomérés tous fortifiés à la distribution dans le paysage variée.

La figure 5a-b permet de juxtaposer les datations des remplois des stèles avec les périodes d'occupation reconnue. Les premiers remplois interviennent au plus tôt dans le VI^e s. av. J.-C.¹³, uniquement au sein de fortifications. On constate donc que les stèles étaient en place antérieurement

à la réalisation d'agglomérations fortifiées dès le VI^e s. av. J.-C.¹⁴ mais également un peu plus tardivement au IV^e s. av. J.-C. (Le Pègue) : la datation basse des remplois, au II^e s. av. J.-C. avec l'agglomération de Courrens, doit être considérée avec prudence en l'absence de véritables recherches. On prendra exemple sur les recherches récentes sur Mouriers (Marcadal, Paillet 2008) qui sont venues contredire cette originalité et replacent le site dans le schéma général.

D'après les indices d'occupation antérieure à ces agglomérations sur ces sites, la majorité d'entre eux connaît une occupation de l'âge du Bronze jusqu'au VIII^e s. av. J.-C. Seuls échappent à ce schéma les sites de Saint-Pierre-lès-Martigues et de Vaison qui connaissent cependant une occupation antérieure à la fortification située au VII^e s. av. J.-C. Le cas de l'Île est plus surprenant car, non seulement le site ne connaîtrait aucune occupation avant le VI^e et la création de l'agglomération mais, en plus, les stèles ne sont remployées que lors de la construction du second village au II^e s. av. J.-C. Ainsi, alors que l'ensemble des agglomérations livrant des stèles connaît des remplois dès le premier développement urbain¹⁵, nous aurions l'unique cas d'un éventuel usage contemporain des stèles avec l'agglomération. On ne peut cependant s'en assurer et il est également possible que la construction du village ait conduit à la récupération de blocs sur un site proche éventuellement déjà abandonné.

Il est tentant de reconstituer des sanctuaires à stèles dans des secteurs connaissant une occupation déjà ancienne. On ne peut les considérer contemporains des occupations de la fin de l'âge du Bronze puisqu'il est possible qu'ils interviennent postérieurement soit sans nous laisser de niveaux archéologiques visibles¹⁶ soit parce que nos connaissances sur le mobilier de la transition Bronze/Fer limitent notre capacité à identifier une fréquentation entre le VIII^e et le VI^e s. av. J.-C. Cette hypothèse de sanctuaires des VIII^e-VI^e s. av. J.-C. dont on n'aurait pas d'éléments matériels autres que les stèles est aujourd'hui retenue : car tout d'abord les stèles n'ont jamais été rencontrées dans un contexte de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer (García 2003, 224) et de plus, une telle datation expliquerait l'absence apparente d'occupation de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer antérieurement aux agglomérations de Vaison et de Saint-Pierre-lès-Martigues alors que les deux connaissent au minimum une fréquentation du VI^e s. antérieure à la réalisation des fortifications. De plus, la technique et l'iconographie des décors renvoient vers une datation des VIII^e-début du VII^e s. av. J.-C. (Arcelin 2004, 71).

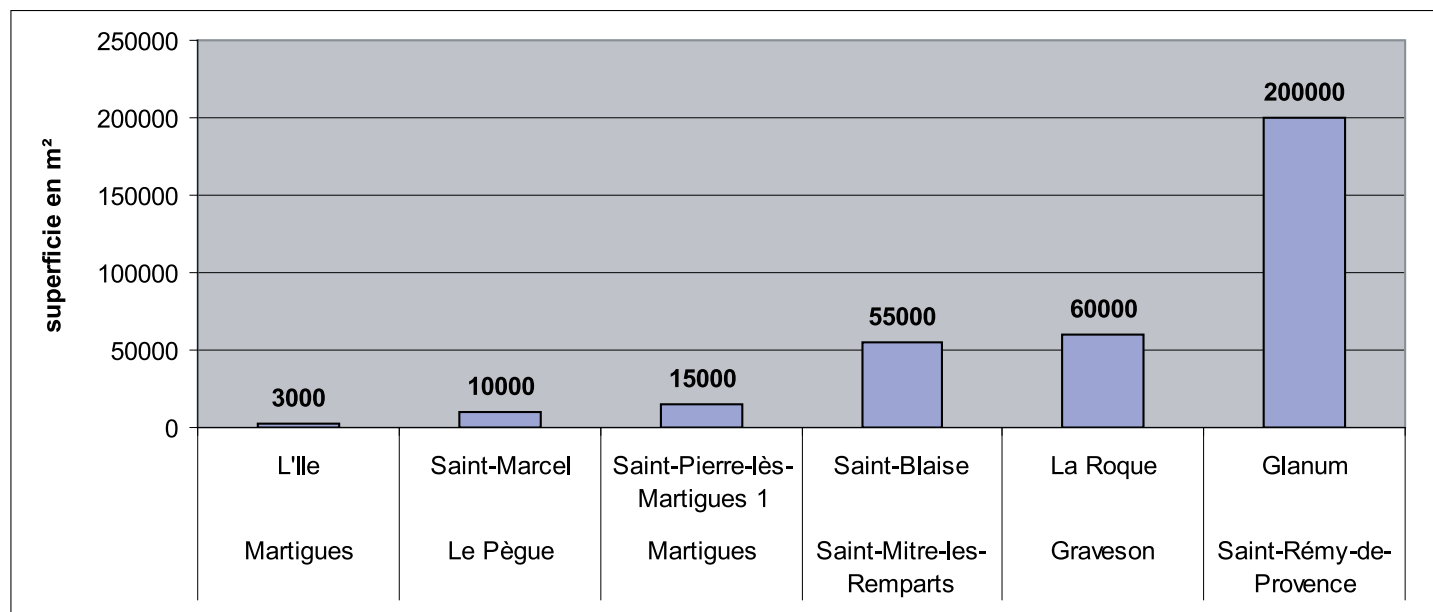
Néanmoins, considérer ces sanctuaires comme isolés renvoie à un obstacle qui est l'existence d'une fortification

éventuellement à date haute sur le site de *Glanum*. En effet, les stèles sont en remploi uniquement à partir de l'état 2, certes antérieur à 500 av. J.-C. (Paillet, Tréziny 2000, 189-190), mais l'état 1 serait-il alors contemporain des stèles ? Aurait-on un gisement fonctionnant avec un petit habitat groupé fortifié ?¹⁷

En revanche, le développement urbain de ces sites coïncide avec un abandon définitif de ces sanctuaires à stèles puisque ces fortifications marquent le remploi des monuments. Seules trois stèles en remploi dans l'habitat de Saint-Pierre-lès-Martigues le sont dès fin VI^e-IV^e s. av. J.-C. (Bessac, Chausserie-Laprée 1992, 138). Les autres contextes de remploi dans l'habitat sont tardifs. Ces monuments sont très majoritairement en remploi dans la fortification et c'est également le cas à Saint-Pierre-lès-Martigues. Une telle récurrence est-elle la marque d'une valeur particulière des blocs malgré leur réutilisation ? Les remplois dans les fortifications de date haute ne concernent que les parements externes des remparts alors que l'engagement de stèles dans les fondations ou le blocage des fortifications ne se rencontre donc qu'à date basse. Doit-on évoquer un traitement différencié entre les remplois des stèles au sein des agglomérations les plus anciennes et les fortifications plus tardives ? Si on peut éventuellement penser que les premiers remplois auraient pu témoigner d'un certain respect vis-à-vis des monuments, le fait que ces blocs bien taillés offraient un matériau aisément utilisable pour les parements limite la réflexion.

Le remploi dans les fortifications et uniquement dans le parement externe dans les premières phases des remparts reste un fait marquant. On peut notamment estimer que la réalisation de la fortification revêt un caractère symbolique pour la communauté et que le remploi de monuments culturels antérieurs, même éventuellement désacralisés, ne semble pas neutre. Ceci croisé avec le fait que ces stèles n'ont jamais été retrouvées en dehors de contextes de remploi en agglomérations fortifiées ne peut qu'amener à s'interroger sur le rôle de ces sanctuaires dans le développement du fait urbain.

Sur les neuf gisements retenus, nous nous sommes intéressés à l'importance éventuelle de ces agglomérations qui en prennent la suite. Ces gisements peuvent avoir précédé des agglomérations de tailles diverses ou du moins ayant connu un développement divers (fig. 8), de seulement 3 000 m² jusqu'à 200 000 m². En effet, les superficies qu'il a été possible de recenser pour seulement six agglomérations doivent être comprises comme les surfaces maximales reconnues durant l'âge du Fer et non dès le début des agglomérations. Ceci semble témoigner, malgré toutes les nuances à apporter en raison d'une connaissance souvent partielle des superficies occupées par les agglomérations, que si ces sanctuaires à stèles ont été des polarisateurs de



■ 8 Superficie des agglomérations ayant livré des stèles de type Saint-Blaise.

l'occupation humaine, les agglomérations concernées ont évolué d'une manière plus ou moins inégale.

Que conclure sur la relation de ces stèles avec la mise en place des agglomérations ? La relation entre l'implantation de gisements de stèles et le développement d'agglomération est incontestable. L'analyse des contextes de remploi des stèles se confronte à la complexité de cette relation : si ces sanctuaires de plein-air avaient eu un rôle dans la genèse urbaine, le traitement des stèles ne traduirait pas un respect pour ces monuments culturels. Ainsi, leur conditionnement (brisées à la masse, retaillées, débitées...) indiquerait une totale désacralisation interprétée parfois comme liée à de probables modifications de la composition des populations résidentes (Arcelin, Gruat *et al.* 2003, 193 ; Garcia 2006, 140). Mais nous avons observé que leur remploi demeure spécifique à un engagement dans la fortification pour au minimum deux tiers des stèles et probablement bien plus (fig. 3). À cela, il faut ajouter que lorsque le remploi s'effectue vers les VI^e-IV^e s. av. J.-C., il ne concerne que les parements externes des remparts et non le blocage interne ou les fondations.

Comment peut-on faire coïncider une capacité de cristallisation de l'occupation humaine face à la proposition d'un abandon, un démontage voire une désacralisation (Arcelin, Gruat *et al.* 2003, 193 ; Garcia 2006, 140) des stèles ? D. Garcia (2006, 141) lance une piste intéressante en identifiant un acte rituel consistant à récupérer ces monuments culturels en les intégrant dans l'enceinte délimitant la nouvelle agglomération afin d'affirmer une cohésion du groupe social. Cette interprétation s'appuie sur l'idée que ces sanctuaires, à l'origine fréquentés par une population dissémi-

née, auraient participé au regroupement des communautés humaines. Une telle interprétation, cependant, ne permet pas de répondre à la question du démontage des sanctuaires : s'ils avaient conservé une telle valeur symbolique et sacrée, suffisante pour attirer les populations, leur complet abandon et déstructuration sans même une évolution sous une autre forme laisse perplexe.

Nous proposons d'expliquer la conjugaison d'une capacité polarisatrice de ces lieux de culte avec leur désacralisation en nous intéressant à la perception de ces installations par les populations responsables du développement urbain. Sanctuaires aux VIII^e-VII^e s. av. J.-C., elles auraient été perçues par la suite comme des lieux de mémoire dans l'espace de ces populations. Le concept de *timemark* (Holtorf 1998, 34) permet d'évoquer une éventuelle récupération de géosymbole mémoriel, de lieux significatifs dans la mémoire des communautés. La localisation des agglomérations se comprendrait par la volonté de s'implanter sur d'anciens lieux porteurs de sens : cette récupération participe alors au phénomène d'appropriation de l'espace. En se fixant sur un repère spatial que l'on estime à tort ou à raison comme un ancien lieu d'occupation, il se développe un processus de légitimation de l'occupation par le développement d'une relation au passé (Hingley 1996, 240). Nous ne pouvons d'ailleurs véritablement, comme le proposent P. Arcelin et P. Gruat (2003, 193), soutenir une appropriation de symboles anciens par une population nouvellement composée car les données matérielles ne permettent pas d'établir de telles modifications sociétales mais plutôt une certaine continuité socio-culturelle entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer (Garcia 2004, 43 et 50-51). Mais peu importe que la relation soit réelle et que les commu-

nautés responsables du phénomène urbain soient bien les descendantes des communautés à l'origine des sanctuaires de stèles ou que la relation soit réinventée afin de justifier l'installation. Ce qui ressort est évidemment la création d'un lien en faisant appel à une lecture mémorielle de l'espace. L'étude de R. Hingley (1996) porte certes sur la réutilisation de monuments funéraires du Néolithique durant l'âge du Bronze final ou le premier âge du Fer en Écosse mais il met en lumière un processus de récupération de la valeur symbolique de vestiges plus anciens où l'hypothèse d'une interprétation de ces monuments comme d'anciennes maisons d'ancêtres marquerait bien la réinvention du passé. Il est également proposé que certains monuments préhistoriques aient contribué à l'implantation de sanctuaires de la période romaine en Grande-Bretagne (Williams 1998, 95).

La genèse urbaine qui se produit sur les gisements de stèles s'expliquerait pour partie par une volonté de récupération des lieux sacrés antérieurs au profit de la structure sociale dans un processus d'appropriation de l'espace. Que ces monuments ne soient plus sacrés n'exclut pas qu'ils soient toujours porteurs de sens, ce qui expliquerait leur destruction ou leur détournement à l'origine du développement urbain. Cette lecture mémorielle peut aussi bien être le fait d'une population nouvelle récupérant à son profit d'anciens lieux symboliques que le résultat de l'évolution d'une même population.

Il semblerait qu'une telle interprétation de cette relation entre gisements de stèles et agglomérations du second âge du Fer trouve une confirmation dans l'hypothèse de cultes héroïques sur ces sanctuaires à stèles. D'après les décors des stèles de notre inventaire, les cavaliers ou chevaux (Mouriès ou *Glanum*) peuvent effectivement renvoyer à des références héroïques mais nous convenons que cela reste incertain. Cependant en dehors de notre zone d'étude, quelques stèles alimentent le débat. D. Garcia (2006, 139-140) évoque celles du Languedoc portant un décor susceptible de représenter un armement dans une représentation très schématisée de guerrier : figuration de lance, épée, bouclier (voir la contribution de D. Garcia dans ce volume). Une telle hypothèse se confirme par la découverte des stèles des Touriès (Gruat 2008, 119 ; 2009, 40-42 ; Gruat, Pujol, Serres 2009 ; voir la contribution de P. Gruat, dans ce volume) qui portent des décors assimilables à une figuration d'armes. Si les stèles correspondent à une pratique rituelle liée à un culte héroïque, cela ne peut que venir conforter notre interprétation de lieux de mémoire dont le poids dans l'espace aurait continué à peser lors du développement urbain des VI^e-V^e s. av. J.-C. marqué par une dimension mêlant histoire et mythe par l'intermédiaire de cultes héroïques.

Quoi qu'il en soit, ce premier phénomène à l'origine d'ag-

glomérations aux VI^e-V^e s. av. J.-C. incite à développer une lecture dynamique de l'espace. Il convient également de préciser que ce phénomène des stèles n'est pas à l'origine de toutes les agglomérations : il n'explique qu'un type de processus d'implantation par une référence au passé.

Ce n'est pas tant le sanctuaire qui conduit à la polarisation de l'occupation que le souvenir de ce sanctuaire, sa signification dans la perception de l'espace. Mais on peut se demander aussi si le souvenir d'un pôle de l'occupation ne pourrait pas lui-même susciter le développement de ces sanctuaires à stèles

4. D'une occupation à l'autre, La sacralisation d'un lieu de mémoire ?

Nous venons de voir que la majorité voire la totalité de ces sanctuaires de plein air exposant des stèles doit être replacée dans un contexte rural. Si aucune occupation, même rurale, n'a été constatée pour le premier âge du Fer, période à laquelle il est proposé de situer ces sanctuaires, de nombreux gisements à stèles connaissent en revanche une occupation antérieure de l'âge du Bronze bien identifiée (fig. 5a-b). C'est à *Glanum* que cette occupation de l'âge du Bronze moyen et final est la plus marquée aussi bien par le matériel de surface que par des niveaux en place sous le temple « géminé nord » (Agusta-Boularot *et al.* 2004, 29 et 47-48) et sous le forum (Sagetat 2006, 164). On ajoutera que du matériel résiduel, provenant des fouilles d'Henri Rolland sur les terrasses occidentales du vallon, appartient pour l'essentiel à l'âge du Bronze final IIIb¹⁸ (Arcelin 1991, 207). Une occupation sporadique du Bronze final IIIb évoquée à Mouriès (Marcadal 2000, 191) a trouvé confirmation lors des campagnes de 2008 avec l'observation d'une première occupation sous la forme de cabanes en matériaux périssables de la transition Bronze final/premier âge du Fer (Marcadal, Paillet 2008). Une fréquentation de l'âge du Bronze apparaît aussi à Courrens¹⁹ et probablement à Saint-Blaise²⁰. À cette liste, on peut rajouter les sites du Pègue où une première occupation du Bronze final IIIb a été évoquée et de La Roque de Graveson où quelques niveaux de l'âge du Bronze moyen ou final sont signalés (Arcelin, Ferrando 1999, 92).

On retiendra que, parmi les neuf gisements, seuls les sites martégaux et de Vaison ne connaissent pas une occupation de l'âge du Bronze. Cette occupation ancienne n'impose pas de faire remonter l'exposition des stèles à cette période, ce que l'analyse stylistique ne saurait autoriser. Mais en revanche, une telle ancienneté de l'occupation ne soulignerait-elle pas la valeur de ces lieux pour les communautés de la transition âge du Bronze/âge du Fer ? Le hiatus de

l'occupation de ces sites vers le milieu du VIII^e et le milieu du VI^e s. av. J.-C. est une donnée depuis longtemps mise en évidence (Garcia 2004, 43). Il est proposé de voir, à la suite d'un âge du Bronze final III présentant une grande diversité de types de sites et les éventuelles prémices d'une urbanisation (Garcia 2004, 34 et 38-39), si ce n'est une crise, au moins une période de rupture. Les raisons de cette rupture sont mal saisies mais D. Garcia (2004, 51) propose qu'une certaine crise écologique et de subsistance ait touché les populations du Midi de la Gaule dans le dernier tiers du VIII^e s., dont le mode d'organisation sociale (société de type *Big Man* ?) à l'origine d'une proto-urbanisation à la fin de l'âge du Bronze, trop peu hiérarchisée, n'aurait pu résister à un retour à la segmentation.

Cette rapide description des phénomènes de la transition âge du Bronze/âge du Fer vient enrichir notre réflexion. En effet, il est curieux que les lieux d'occupation de l'âge du Bronze, abandonnés en raison d'une crise provisoire, voient se mettre en place, avant le retour de l'occupation sous une forme urbanisée et liée au phénomène de la « civilisation des *oppida* » au VI^e s. av. J.-C. (Garcia 2004, 53), des sanctuaires de plein air avec présentation de stèles. Si une quelconque crise expliquerait ce hiatus, la mise en place de ces sanctuaires à la suite d'une occupation ancienne nous orienterait vers la permanence d'une signification de ces lieux aux VIII^e-VII^e s. Cette valeur particulière de ces anciens sites s'est probablement trouvée entretenue par l'existence des sanctuaires à stèles, eux-mêmes pouvant avoir alors entretenu cette valeur expliquant la genèse urbaine des VI^e-V^e s. av. J.-C. Nous proposons, avec prudence, bien que cela ne résolve pas la totalité des questions, que les populations de la transition de l'âge du Bronze/âge du Fer et du premier âge du Fer désertant les anciens lieux d'occupation aient eu une perception suffisamment évocatrice de ces sites. Or nous ne pouvons ici nous rattacher à une valeur symbolique spécifiquement liée au paysage naturel puisque cela concerne des implantations variées. Au contraire, on s'aperçoit justement que le phénomène concerne les divers types de sites de l'âge du Bronze final (hauteur, plaine...) caractérisant l'occupation du sol à cette période (Garcia 2004, 34).

Il semble se dégager l'impression d'anciennes zones d'occupation qui, bien que désertées ou en tout cas archéologiquement observées comme telles²¹, vont revêtir une valeur symbolique pouvant les identifier comme de probables lieux de mémoire. Ces lieux de mémoire accueillent alors des sanctuaires plutôt isolés (?) pour lesquels nous pensons qu'il faut abandonner l'idée de cultes naturistes. L'hypothèse de cultes héroïques demeure au contraire tout à fait compatible avec cette lecture mémorielle.

5. Conclusion

Nous proposons de mettre en relation le développement de ces sanctuaires à stèles avec l'occupation ancienne, éventuellement responsable d'une valeur symbolique, de ces zones rurales au premier âge du Fer. Le hiatus de l'occupation sur de nombreux sites, entre l'âge du Bronze final aux éventuelles prémices d'une urbanisation comme en attesterait par exemple le rempart de la phase 1 de *Glanum*, et les agglomérations des VI^e-V^e s. av. J.-C. serait lié à une éventuelle crise écologique et de subsistance (Garcia 2004, 34-51) : on peut s'interroger sur le rôle de ces sanctuaires à stèles dans la réoccupation de ces zones aux VI^e-V^e s. av. J.-C. La valeur symbolique dans l'espace de ces zones anciennement occupées a pu se perpétuer jusqu'aux VI^e-V^e s. av. J.-C. par l'existence des sanctuaires à stèles. Le rôle dans la genèse urbaine de ces derniers s'expliquerait par leur définition comme marqueurs mémoriels de l'espace. Les anciennes zones d'occupation vont revêtir une valeur symbolique pouvant les identifier comme de probables lieux de mémoire de la communauté à la transition âge du Bronze/âge du Fer et au premier âge du Fer. Or une telle hypothèse quant au processus d'implantation de ces sanctuaires fonctionne bien avec l'hypothèse de cultes héroïques qui a été émise pour ces sanctuaires à stèles.

Notre interprétation des stèles en tant que monuments de cultes héroïques trouvent quelques arguments avec les représentations d'armes, boucliers mais également dans quelques rapprochements entre certains monuments plus ou moins contemporains avec les statues de guerriers héroïsés, comme le buste « bicéphale » de l'oppidum du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard qui pourrait constituer le chaînon manquant entre la sculpture en ronde-bosse du monde ibérique et celtique septentrional de la fin du VI^e s. et la sculpture de guerriers connue en Gaule méditerranéenne (Garcia 2006, 139). Surtout, ce buste pourrait indiquer le caractère héroïque d'un culte auquel les stèles du Marduel seraient associées (Garcia 2006, 139 ; Py, Lebeaupin 1994, 261). La découverte récente des stèles de Touriès dans l'Aveyron, qui a provoqué l'organisation de la table-ronde (Gruat 2009, 42), aujourd'hui publiée, constitue un nouveau groupe de stèles aux décors évocateurs d'une représentation schématisée de guerriers : nous aurions là une confirmation de la valeur héroïque des cultes se déroulant au sein de ces sanctuaires à stèles.

Une lecture mémorielle de l'espace conduit à proposer que ces sanctuaires à stèles, liés à des cultes héroïques, viendraient prendre la suite d'anciens secteurs occupés formant alors des lieux de mémoire pour les populations du premier âge du Fer. L'implantation de ces lieux de culte aurait

contribué à pérenniser la valeur mémorielle de ces zones et permettrait, avec d'autres facteurs, d'expliquer le rôle de ces sanctuaires dans la genèse urbaine des VI^e-V^e s. av. J.-C. Ces sanctuaires formeraient des marqueurs spatiaux d'une relation au passé des communautés. Leur appropriation dans le phénomène d'urbanisation permettrait une réappropriation de ce lien au passé. La récupération de ce lien au passé par une installation de l'agglomération sur un lieu de mémoire, un *timemark*, permettrait de légitimer la prise de possession de l'espace.

Alors que nous avons déjà renvoyé vers une comparaison avec la récupération de monuments préhistoriques au premier âge du Fer (Hingley 1996) ou à la période romaine (Williams 1998, 95), nous pouvons porter également la comparaison vers la Méditerranée orientale. En effet, il a été suggéré de voir dans les sanctuaires de la période géométrique sur d'anciens sites mycéniens, non pas un *continuum* d'espace sacré, mais un phénomène de réappropriation du passé sous la forme d'un retour plus ou moins conscient sur un lieu auquel était attaché un souvenir particulier (Etienne, Müller, Prost 2000, 58).

On se méfiera néanmoins de ne pas penser que la proximité relative dans le temps entre le sanctuaire à stèles et les occupations de la fin de l'âge du Bronze est concordante avec une perception réelle du passé : l'écart d'un siècle, dans un sens faible pour un archéologue étudiant ces périodes, laisse cependant largement le temps à une réinvention de son passé puisque la mémoire collective est sans cesse en évolution. Il faut concevoir cette référence au passé, à laquelle la religion confère « la transcendance de l'autorité », dans une dynamique d'adaptations, d'innovations, de réinterprétations (Rivière 2003, 15).

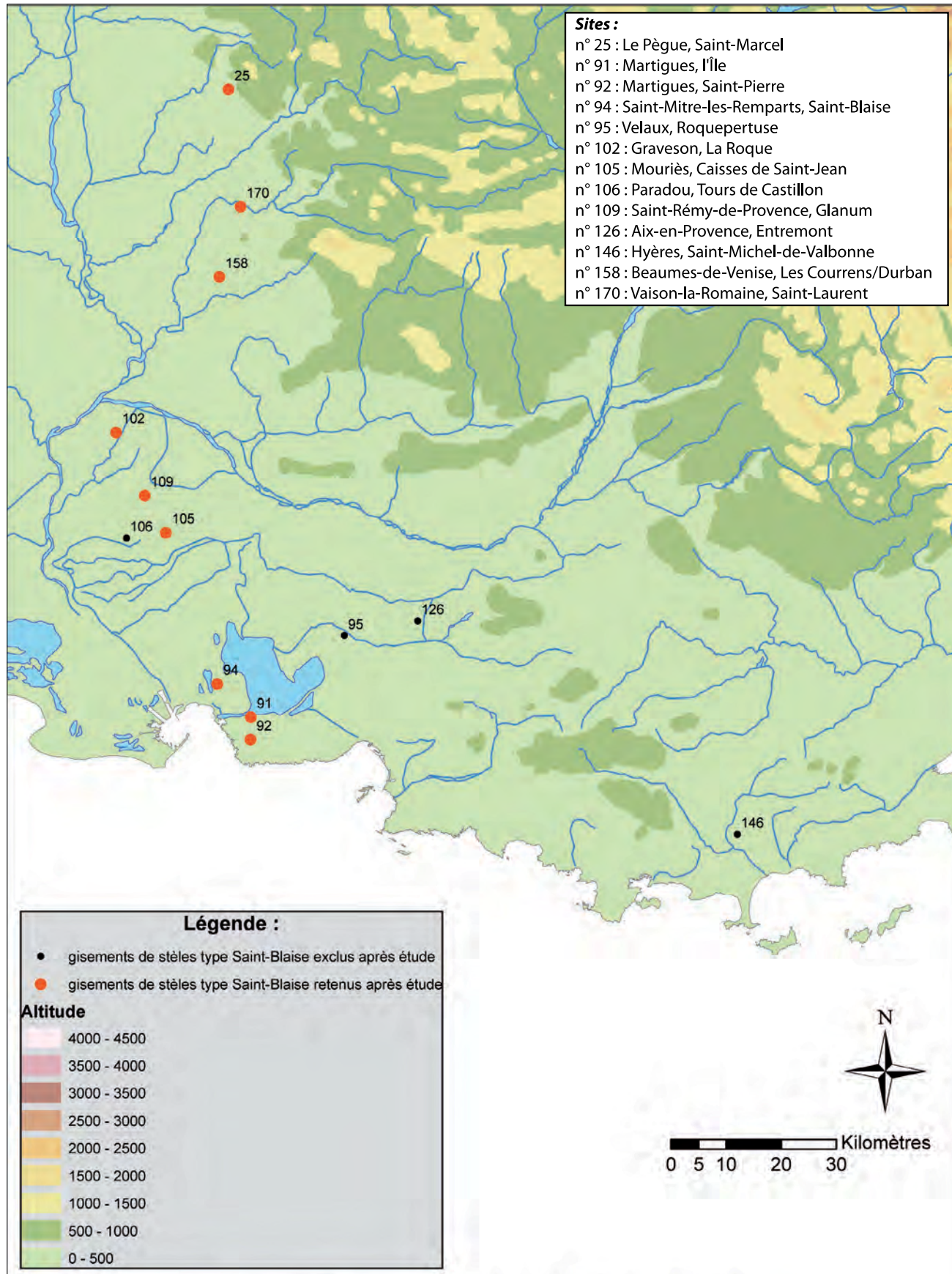
La répartition des sanctuaires à stèles le long de l'axe rhodanien (fig. 9) a été confirmée par notre étude qui a écarté les monuments les plus orientaux. Pour la datation si haute ²² à laquelle on situe le phénomène de présentation des stèles, il paraît vain de chercher à qualifier les ethnies responsables de ces expressions culturelles. On peut cependant s'interroger sur les résultats de notre étude quant à la localisation du phénomène des stèles uniquement à l'ouest de l'étang de Berre alors que F. Verdin (1995, I, 348) souligne par ailleurs, notamment à partir du matériel céramique, l'existence de deux zones distinctes du VI^e au I^{er} s. av. J.-C., occidentale et orientale, séparées par le bassin de l'Arc. Peut-on établir un rapport ? Rien de moins évident : il faut certainement y voir avant tout le foyer culturel dynamique en basse vallée du Rhône en raison de l'intensification des échanges liée à l'installation de Marseille notamment.

Davantage intéressant sans doute est la mise en évidence

de plusieurs aires régionales d'après l'analyse des formes d'habitat (Garcia 2004, 68, carte). Il est ainsi identifié une aire bas-rhodanienne marquée par une urbanisation précoce du tout début du VI^e s. av. J.-C. et une aire de la moyenne vallée du Rhône où l'urbanisation semble se dérouler au moins jusqu'à Valence à l'image du processus de la basse vallée du Rhône (Garcia 2004, 73). Il s'agit d'aires non géopolitiques mais culturelles ²³ mais surtout quelque peu postérieures au phénomène de présentation des stèles. Mais on rappellera ici le rôle des stèles dans la genèse urbaine. Il paraît intéressant de noter une cohérence entre la distribution des gisements de stèles et l'aire de développement urbain précoce : cela sous-entend que les sanctuaires à stèles sont à l'origine de certaines agglomérations sur l'ensemble de la zone où se manifeste cette urbanisation et non uniquement sur une aire réduite. Une telle répartition ne fait que confirmer la corrélation forte entre les sanctuaires à stèles et la naissance du phénomène urbain en Gaule méditerranéenne. On ne peut certes pas conclure que la totalité des agglomérations du premier âge du Fer ait pour origine un lieu de présentation des stèles mais cela démontre en tout cas que ce phénomène s'étend sur une large zone caractérisée justement par une urbanisation précoce.

Il est proposé de comprendre le regroupement aux VI^e-V^e s. de populations en basse-Provence occidentale et le long du Rhône sous forme d'habitats sédentaires de tailles diverses gérés par des « communautés de type chefferie » voire de type « *Big Men* » dans le cadre de lignage dominant. (Garcia 2004, 76-77). Les représentations sculptées du premier âge du Fer comme celle du Marduel ou celles du site de Touriès (Gruat, Pujol, Serres 2009, 38 ; Gruat 2009, 42) sont alors perçues comme l'expression d'un culte héroïque lié à la mise en valeur d'un lignage. Il paraît intéressant de souligner que si cette urbanisation serait le fait de *Big Men*, ou plutôt de lignage dominant, on ne peut que s'interroger sur le choix qui est fait d'élever ces agglomérations sur d'anciens lieux d'exposition de stèles. On peut proposer avec prudence que ces lieux soient porteurs de sens pour les communautés, non pas forcément parce qu'elles auraient conservé un caractère sacré, mais parce que ces points du paysage et de l'espace humain auraient correspondu à des lieux de mémoire pour ces communautés en raison notamment de l'ancienneté de l'occupation.

En conclusion, les stèles sont perçues comme l'expression d'un culte héroïque lié à la mise en valeur d'un lignage. Or, que ces sanctuaires à vocation héroïque se situent sur d'anciennes zones d'occupation de l'âge du Bronze amène vers l'idée d'une récupération d'un lieu de mémoire. Dans la suite logique de ce processus, on peut se demander si le choix qui est fait d'implanter des agglomérations sur ces sanctuaires à stèles ne s'inscrit pas dans un schéma identique lié à une lecture mémorielle de l'espace. Cela pourrait



■ 9 Carte des gisements de stèles de type Saint-Blaise dans le Sud-Est de la Gaule.

d'autant mieux fonctionner si l'on présuppose que cette « proto-urbanisation » est impulsée par une élite de *Big Men* ou de lignages dominants. Ces derniers trouveraient-ils un support idéologique au phénomène de regroupement des populations ? Mais l'aspect désacralisé des monuments est une limite à ce raisonnement : s'agit-il d'une récupération d'anciens symboles au profit d'un nouvel ordre social ? Une telle hypothèse aurait le mérite de conjuguer l'aspect désacralisé des stèles, brisées et en emploi, et l'attention qui semble cependant portée à ces emplois, qui concernent quasi exclusivement les fortifications et, lorsqu'il s'agit des premières phases, uniquement le parement externe. On comprendrait que les stèles ne sont plus des monuments sa-

crés mais leur récupération symbolique nécessitait un emploi spécifique, pensé et non une utilisation comme simple matériau tout-venant. Si nous sommes malheureusement dans l'incapacité de répondre par l'affirmative, nous trouvons séduisant l'idée que ces sanctuaires à vocation héroïque aient dans un premier temps récupéré la valeur symbolique de lieux de mémoire avant d'être à leur tour perçus comme tels lors du processus de création urbaine sous l'égide de lignages dominants.

Raphaël GOLOSETTI

ATER Université de Provence Aix-Marseille I,
Centre Camille Jullian UMR 6573

Notes de commentaire

1. Ce travail issu d'une thèse de doctorat qui n'était pas achevée lors de la tenue de la journée d'étude. Nous tenons à remercier D. Garcia et P. Gruat de nous offrir néanmoins l'occasion ici de publier ces réflexions.
2. Nous comprenons ainsi toute la zone à l'est du Rhône jusqu'au département des Alpes-Maritimes.
3. Compte tenu que le site de Saint-Blaise est aujourd'hui le plus grand pourvoyeur de ces monuments du premier âge du Fer et a été avec *Glanum*, le premier gisement à faire l'objet d'une étude complète, compte tenu que ce gisement est aussi à l'origine de la typologie mise en place par J.-C. Bessac et B. Bouloumié, nous avons choisi de distinguer ces monuments d'autres nommés également « stèles » en rappelant le site éponyme.
4. Il est difficile de raisonner en termes de proportions sur chaque site car à l'exception des cinquante-cinq stèles de Saint-Blaise, les autres sites ne livrent au mieux qu'une quatorzaine de stèles au sommet déterminable. On ne peut donc comparer les proportions de chaque type de sommet d'un site à l'autre avec une pertinence forte. On peut cependant signaler la place prépondérante sur de nombreux sites du type I et III (à eux deux représentant de 43 % au minimum à Mouriès jusqu'à 76 % à Saint-Blaise). On signalera également la place des stèles de type V entre 11 et 27 % à l'exception de Mouriès où il est absent et Graveson où il domine mais nous ne possédons que cinq stèles.
5. Si on ne prend en compte que les monuments bien identifiés typologiquement, il s'agit du nord au sud des sites de Saint-Pierre-lès-Martigues et de l'Île, de Saint-Blaise, des Caisses de Saint-Jean au sud des Alpilles et *Glanum* et Graveson au nord, et bien plus au nord de Courrens/Durban, Le Pègue et Vaison-la-Romaine.
6. Cf. les articles de P. Arcelin, P. Boissinot et J. Chausserie-Laprée dans ce volume.
7. En effet, les stèles découvertes en dehors du « bastion sud » peuvent atteindre jusqu'à 0,9 m de haut et proviennent soit des habitations aux environs de la porte principale de la ville basse soit de l'extrémité nord de l'enceinte. Cela permet uniquement d'affirmer que si le sanctuaire se développait au niveau de la ville haute, les stèles parmi les plus grandes ont pu voyager sur l'ensemble du site.
8. L'étude publiée des blocs de Mouriès évoque au moins une quinzaine de stèles ayant servi dans un second état dans un ensemble architectural comme au moins seize linteaux et huit piliers (d'après Coignard, Marcadal 1998, catalogue CD-Rom). Pour les auteurs de l'étude (Coignard, Marcadal 1998, 73), ces piliers et linteaux fonctionneraient dans le cadre d'un portique contemporain du sanctuaire à stèles, d'après les ressemblances morphologiques, technologiques et des décors entre stèles et piliers/linteaux mais réemployant déjà certaines stèles. Nous demeurons cependant prudent sur la réalité de ces piliers et linteaux car l'absence de toute mortaise permettant l'assemblage nous prive d'une preuve irréfutable de la vocation architectonique des éléments lapidaires.
9. Nous rappelons que les stèles *in situ* des Touriès seraient abandonnées définitivement au cours du V^e s. av. J.-C. (Gruat 2009, 39).
10. En effet, sur les trois cent quinze stèles inventoriées, seulement quatre-vingt-dix sont décrites comme complètes (après recollage) soit 28,6 % environ.
11. Mentionnée dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem.
12. Ce terme est problématique et renvoie à une dichotomie délicate entre espace naturel et espace culturel qui non seulement n'est pas toujours efficiente selon les civilisations (Descola 2005) mais est aussi floue dans la mesure où un lieu dénué d'habitats ne signifie en rien qu'il est naturel. En soi, le gisement de stèles est la preuve de l'intervention humaine dans le paysage : nous touchons alors aux limites du raisonnement sur les cultes « naturalistes » puisque cette « nature » subit les transformations de l'activité anthropique.
13. Vaison Saint-Laurent, Saint-Pierre-lès-Martigues, Graveson et *Glanum*.
14. Graveson, Vaison, Saint-Pierre-lès-Martigues, Mouriès et très probablement également Saint-Blaise même si on n'a pas recensé de remplois certains avant le II^e s.
15. Exception faite de Saint-Blaise mais cela peut être dû à une perte d'information liée à la qualité des fouilles de H. Rolland.
16. Notamment si l'on s'agit de sanctuaires isolés se limitant à des zones d'exposition de stèles sans dépôts de matériel.
17. La présence d'un premier rempart, non daté mais antérieur au dernier quart du VI^e s., sur le site de Mouriès pourrait rapprocher ce site de la partie sud des Alpilles de *Glanum*. On rappellera également qu'il connaît comme *Glanum* et d'autres une occupation de la transition Bronze final/premier âge du Fer (Marcadal, Paillet 2008, 150-151).
18. Plus précisément entre 900 et 700 av. J.-C.
19. Plus précisément un niveau daté du Bronze final IIIb et du début du premier âge du Fer (Provost, Meffre 2003, 409).
20. Occupation signalée de l'âge du Bronze sans structure observée (Gateau 1996, 300).
21. Puisque nous avons vu que quelques signes d'une occupation de la transition âge du Bronze/âge du Fer sont attestés à Mouriès ou aux Beaumes-de-Venise. Le site pourrait donc ne pas être complètement abandonné : ces traces de fréquentation correspondent-elles à celles liées aux stèles ou s'agit-il d'une occupation de type habitat dont l'archéologie aurait du mal à percevoir les indices ? Il reste que ces derniers se révèlent bien tenus par rapport à l'âge du Bronze et encore davantage à l'âge du Fer sur l'ensemble des sites. Où se situent les sites des VIII^e - première moitié du VI^e s. av. J.-C. ? L'inventaire des sites dans un rayon de 3 km autour des gisements à stèles que nous avons mené à partir de la bibliographie ne permet pas de répondre (Golosetti 2009).
22. VIII^e-VII^e ou au plus tard dans la première moitié du VI^e s. av. J.-C.
23. Bien que l'apparition du phénomène urbain n'est pas sans influence sur la caractérisation politique des communautés.

Références bibliographiques

- Agusta-Boularot et al. 2004** : AGUSTA-BOULAROT (S.), CHRISTOL (M.), GAZENBEEK (M.), MARCADAL (Y.), MATHIEU (V.), PAILLET (J.-L.), RAPIN (A.), ROTH-CONGÈS (A.), SOURISSEAU (J.-C.), TRÉZINY (H.) – Dix ans de fouilles et recherches à Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, 13) : 1992-2002. *Journal of Roman Archaeology*, 17, 2004, pp. 27-56.
- Arce lin 1991** : ARCELIN (P.) – Céramiques campaniennes et dérivées régionales tardives de *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence, B.-du-Rh.). Questions culturelles et chronologiques. *DocAMérid*, 14, 1991, pp. 205-238.
- Arce lin 1992** : ARCELIN (P.) – Salles hypostyles, portiques et espaces culturels d'Entremont et de Saint-Blaise (B.-du-Rh.). In : GARCIA (D.) dir. – *Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale* (dossier). *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 13-27.
- Arce lin 2004** : ARCELIN (P.) – Entremont et la sculpture du second âge du Fer en Provence. In : ARCELIN (P.), CONGÈS (G.) dir. – *La sculpture protohistorique de Provence dans le Midi gaulois* (dossier). *DocAMérid*, 27, 2004, pp. 71-84.
- Arce lin 2005** : ARCELIN (P.) – Les équidés dans l'iconographie de la Gaule méditerranéenne à l'âge du Fer. In : GARDEISEN (A.) éd. – *Les équidés dans le monde méditerranéen antique*. Actes du colloque de l'École française d'Athènes, le Centre Camille-Jullian et l'UMR 5140 du CNRS (Athènes, 26-28 Novembre 2003). Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2005, pp. 249-266 (*Monogr. Archéol. Médit.*).
- Arce lin, Dedet, Schwaller 1992** : ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale. In : GARCIA (D.) dir. – *Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale* (dossier). *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 181-242.
- Arce lin, Ferrando 1999** : ARCELIN (P.), FERRANDO (P.) – Graveson, La Roque. *Bilan scientifique* du SRA de la région PACA, 1999, pp. 90-93.
- Arce lin, Ferrando 2000** : ARCELIN (P.), FERRANDO (P.) – L'habitat fortifié du Mourre Pela au premier âge du Fer. In : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) dir. – *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 194-196 (Cat. expo.).
- Arce lin, Ferrando 2001** : ARCELIN (P.), FERRANDO (P.) – Graveson, La Roque. *Bilan scientifique* du SRA de la région PACA, 2001, pp. 113-115.
- Arce lin, Ferrando 2003** : ARCELIN (P.), FERRANDO (P.) – Graveson (Bouches-du-Rhône). Le Mourre Pela et la Roque. In : ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.) dir. – *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer* (dossier). *Gallia*, 60, 2003, pp. 222-225.
- Arce lin, Gruat et al. 2003** : ARCELIN (P.), GRUAT (P.) avec la participation de BOISSINOT (P.), CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.), DEDET (B.), FERRANDO (P.), GAILLED RAT (É.), MARCHAND (G.), MAZA (G.), NIN (N.), PAILLET (J.-L.), ROTH CONGÈS A., TRÉZINY (H.) – La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur). In : ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.) dir. – *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer* (dossier). *Gallia*, 60, 2003, pp. 169-241.
- Barbet 1991** : BARBET (A.) – Roquepertuse et la polychromie en Gaule méridionale à l'époque préromaine. In : *Le sanctuaire protohistorique de Roquepertuse (commune de Velaux, Bouches-du-Rhône)* (dossier). *DocAMérid*, 14, 1991, pp. 53-81.
- Benoit 1948** : BENOIT (F.) – Des chevaux de Mouriès aux chevaux de Roquepertuse, recherches sur l'art et le symbolisme funéraire de la vallée du Rhône avant la conquête romaine. *Préhistoire*, X, 1948, pp. 137-210.
- Bessac, Bouloumié 1985** : BESSAC (J.-C.), BOULOUMIÉ (B.) – Les stèles de *Glanum* et de Saint-Blaise, et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule. *RANarb*, 18, 1985, pp. 127-187.
- Bessac, Chausserie-Laprée 1992** : BESSAC (J.-C.), CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) – Documents de la vie spirituelle et publique des habitats de Saint-Pierre et de l'Île à Martigues (B.-du-Rh.). In : GARCIA (D.) dir. – *Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale* (dossier). *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 134-157.
- Boisse 1978** : BOISSE (C.) – Sanctuaires de l'époque du Bronze de la moyenne vallée du Rhône (suite et fin). *Revue drômoise*, LXXXI, 408, juin 1978, pp. 63-74.
- Boissinot 2004** : BOISSINOT (P.) – Usage et circulation des éléments lapidaires de Roquepertuse. In : ARCELIN (P.), CONGÈS (G.) dir. – *La sculpture protohistorique de Provence dans le Midi gaulois* (dossier). *DocAMérid* 27, 2004, pp. 49-62.
- Bouloumié 1984** : BOULOUMIÉ (B.) – Un oppidum gaulois à Saint-Blaise en Provence. *Dossiers d'Histoire et d'archéologie*, 84, juin 1984, pp. 5-97.
- Brun 1999** : BRUN (J.-P.) avec la collaboration de BORRÉANI (M.) – *Carte archéologique de la Gaule : Le Var*. Paris, MSH, 1999, 2 vol., 984 p. (*CAG*, 83/1 et 2).
- Chausserie-Laprée 1998** : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) – *L'oppidum gaulois de Saint-Pierre-les-Martigues*. Rapport d'opération archéologique programmée 1998. Aix-en-Provence, Service Régional de l'archéologie de la région PACA, 1998, 28 p.
- Chausserie-Laprée 1999** : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) – *L'oppidum gaulois de Saint-Pierre-les-Martigues*. Rapport d'opération archéologique programmée (1999-2001). Campagne de fouille 1999. Aix-en-Provence, Service Régional de l'archéologie de la région PACA, 1999, 13 p.
- Chausserie-Laprée 2005** : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) – *Martigues, terre gauloise. Entre Celtique et Méditerranée*. Paris, Errance, 2005, 251 p.
- Coignard, Marcadal 1998** : COIGNARD (O. et R.), MARCADAL (N. et Y.) – Nouveau regard sur le sanctuaire et les gravures de l'âge du Fer de l'oppidum des Caisses (Mouriès, B.-du-Rh.). In : *Entremont et les Salyens* (dossier). Actes du Colloque d'Aix-en-Provence (5-6 avril 1996). *DocAMérid*, 21, 1998, p. 67-83.
- Dedet 1992** : DEDET (B.) – Les stèles protohistoriques de Vié-Cioutat (Mons, Monteils, Gard). *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 166-171.
- Descola 2005** : DESCOLA (P.) – *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard, 2005, 623 p. (Collection Bibliothèque des Sciences humaines).
- Etienne, Müller, Prost 2000** : ETIENNE (R.), MÜLLER (C.), PROST (F.) – *Archéologie historique de la Grèce antique*. Paris, Ellipses, 2000, 400 p.
- Fayot 1980** : FAYOT (P.) – Beumes-de-Venise. *BAProv*, 5-6, 2^e trimestre, 1980, pp. 146-147.
- Ferrando 1998** : FERRANDO (P.) – Graveson, Oppidum de La Roque. *Bilan scientifique* du SRA de la région PACA, 1998, pp. 90-91.
- Garcia 2000** : GARCIA (D.) – The process of urbanization in southern Gaul during the early Iron Age. In : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O. H.) dir. – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Actes de colloque (Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998). Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, 2000, pp. 49-60 (*Bibracte*, 4).
- Garcia 2003** : GARCIA (D.) – Espaces sacrés et genèse urbaine chez les Gaulois du Midi. In : BATS (M.) et al. dir. – *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol*. Montpellier, 2003, pp. 223-232 (Suppl. à la *RANarb*, 35).

- Garcia 2004** : GARCIA (D.) – *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIII^e-II^e siècles av. J.-C.* Paris, Errance, 2004, 206 p. (Collection des Hespérides).
- Garcia 2005** : GARCIA (D.) – Urbanization and Spatial Organization in Southern France and North-Eastern Spain. In : OSBORNE (R.), CUNLIFFE (B.) dir. – *Mediterranean Urbanization 800-600 BC*. Oxford, Oxford University Press, 2005, pp. 169-186 (*Proceedings of the British Academy*, 126).
- Garcia 2006** : GARCIA (D.) – Religion et société. La Gaule méridionale. In : GOUDINEAU (C.) dir. – *Religion et société en Gaule*. Exposition : « Par Toutatis ! La religion des Gaulois » (Lyon, 30 juin 2006 au 7 janvier 2007). Paris, Errance, 2006, pp. 134-163 (Cat. expo.).
- Gateau 1996** : GATEAU (F.) avec la collaboration de TRÉMENT (F.), VERDIN (F.) – *Carte archéologique de la Gaule. L'Etang-de-Berre*. Paris, MSH, 1996, 380 p. (*CAG*, 13/1).
- Golosetti 2009** : GOLOSETTI (R.) – *Géographie du Sacré du Sud-Est de la Gaule, de la Protohistoire récente au Haut-Empire*. Thèse de doctorat (D. Garcia dir.). Aix-en-Provence, Université de Provence, 2009, vol. 1 et 2 (texte) 806 p. ; vol. 3 (annexe : tableaux, planches, cartes et figures) 290 pl.
- Golosetti 2011** : GOLOSETTI (R.) – *Glanum, Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône*. In : ROURE (R.), PERNET (L.) dir. – *Des rites et des Hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris, Errance, 2011, pp. 56-61 (Coll. Archéologie de Montpellier Agglomération-AMA, 2) (Cat. expo.).
- Gruat 2008** : GRUAT (P.) avec la collaboration de PUJOL (J.), SERRES (J.-P.) – Découvertes fortuites de stèles protohistoriques en Rouergue méridional : introduction à l'étude du site des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron). *DocAMérid*, 31, 2008, pp. 97-123.
- Gruat 2009** : GRUAT (P.) avec la collaboration de CURE (L.), MARCHAND (G.), TRESCARTE (J.) – Le site protohistorique à stèles des Touriès à Saint-Jean et Saint-Paul (Aveyron) : premiers résultats. In : GRUAT (Ph.) avec la collaboration d'AGOGUÉ (O.), GARCIA (D.) dir. – *Stèles et statues des Celtes du Midi de la France (VIII^e-IV^e s. av. J.-C.)*. Pré-actes de la table-ronde internationale : « Stèles et statues du début de l'Âge du Fer dans le Midi de la France (VIII^e-IV^e s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons » (Rodez, 24-25 avril 2009). Rodez, 2009, pp. 39-42.
- Gruat, Pujol, Serres 2009** : GRUAT (P.), PUJOL (J.), SERRES (J.-P.) – Emergence d'un groupe original de stèles protohistoriques en Rouergue méridional. In : GRUAT (Ph.) avec la collaboration d'AGOGUÉ (O.), GARCIA (D.) dir. – *Stèles et statues des Celtes du Midi de la France (VIII^e-IV^e s. av. J.-C.)*. Pré-actes de la table-ronde internationale : « Stèles et statues du début de l'Âge du Fer dans le Midi de la France (VIII^e-IV^e s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons » (Rodez, 24-25 avril 2009). Rodez, 2009, pp. 35-38.
- Hingley 1996** : HINGLEY (R.) – Ancestors and identity in the later prehistory of Atlantic Scotland : the reuse and reinvention of Neolithic monuments and material culture. In : BRADLEY (R.) dir. – *Sacred Geography*. 1996, pp. 231-243 (*World Archaeology*, 28-2).
- Holtorf 1998** : HOLTORF (C. J.) – Life-histories of megaliths in Mecklenburg-Vorpommern (Germany). In : BRADLEY (R.), WILLIAMS (H.) dir. – *The Past in the Past : the reuse of ancient monuments*. 1998, pp. 23-38 (*World Archaeology*, 30-1).
- Lagrand 1981** : LAGRANDE (C.) – Les stèles cultuelles protohistoriques au Pègue. *RAE*, XXXII, 3-4, 1981, pp. 121-130.
- Marcadal 2000** : MARCADAL (Y.) – Habitats de plaine et de hauteur à Mouriès. In : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) dir. – *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 191-193 (Cat. expo.).
- Marcadal, Paillet 2008** : MARCADAL (Y.), PAILLET (J.-L.) – Mouriès, Les Caisses de Jean-Jean. *Bilan scientifique* du SRA de la région PACA, 2008, pp. 150-151.
- Meffre, Kisch, Champagne 1996-1997** : MEFFRE (J.-C.), KISCH (Y. de), CHAMPAGNE (C.) – Nouvelles données sur le premier Âge du fer à Vaison-la-Romaine (Vaucluse). *DocAMérid*, 19-20, 1996-1997, pp. 143-163.
- Musso 1982** : MUSSO (J.-P.) – Sur l'oppidum préromain de Roquefavour (Ventabren, B.-du-Rh.) : un système de défense particulier ? (Note). *DocAMérid*, 5, 1982, pp. 177-179.
- Musso 1985** : MUSSO (J.-P.) – L'oppidum de Roquefavour à Ventabren (B.-du-Rh.) (recherches 1975-1983). *DocAMérid*, 8, 1985, pp. 67-86.
- Paillet, Tréziny 2000** : PAILLET (J.-L.), TRÉZINY (H.) – Le rempart hellénistique et la porte charretière de Glanum. In : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) dir. – *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 189-190 (Cat. expo.).
- Provost, Meffre 2003** : PROVOST (M.), MEFFRE (J.-C.) – *Carte archéologique de la Gaule. Vaison-La-Romaine et ses campagnes*. Paris, MSH, 2003, 553 p. (*CAG*, 84/1).
- Py, Lebeauin 1994** : PY (M.), LEBEAUPIN (D.) avec la collaboration de BESSAC (J.-C.) – Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) : VI - Les niveaux du Bronze final au milieu du V^e s. av. n. è. sur le Chantier Central. *DocAMérid*, 17, 1994, pp. 201-265.
- Rivière 2003** : RIVIÈRE (C.) – *Socio-anthropologie des religions*. Paris, Armand Colin, (réed. 1997) 2003, 191 p. (Collection Cursus).
- Rolland 1953** : ROLLAND (H.) – Fouilles de *Glanum* (1951-1952). Compte-rendu sommaire. *Gallia*, XI-1, 1953, pp. 3-17.
- Rolland 1958** : ROLLAND (H.) – *Fouilles de Glanum, 1947-1956*. Paris, CNRS, 1958, 135 p. (Suppl. à *Gallia*, XI).
- Rolland 1968** : ROLLAND (H.) – Nouvelles fouilles du Sanctuaire des Glaniques. *RELig*, XXXIV, 1-3, janv.-sept. 1968, pp. 7-34 (*Mélanges à F. Benoit*, II).
- Roth-Congès 2004** : ROTH-CONGÈS (A.) – Le contexte archéologique de la statuette de *Glanon* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône). In : ARCELIN (P.), CONGÈS (G.) dir. – *La sculpture protohistorique de Provence dans le Midi gaulois* (dossier). *DocAMérid*, 27, 2004, pp. 23-43.
- Sagetat 2006** : SAGETAT (E.) – Saint-Rémy-de-Provence, *Glanum*, forum. *Bilan scientifique* du SRA de la région PACA, 2006, pp. 163-164.
- Tréziny 1989** : TRÉZINY (H.) – Paradou, Tours de Castillon. Habitat médiéval et fortification antique. *NIL de PACA*, 6, 1989, pp. 110-111.
- Tréziny 1992** : TRÉZINY (H.) – Imitations, emprunts, détournements : sur quelques problèmes d'architecture et d'urbanisme en Gaule méridionale. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.), TRÉZINY (H.) dir. – *Marseille grecque et la Gaule*. Actes du Colloque international d'histoire et d'archéologie, et du V^e Congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990). Lattes/Aix-en-Provence, ADAM/Université de Provence, 1992, pp. 337-349 (Et. Massa., 3).
- Verdin 1995** : VERDIN (F.) – *Les Salyens et leurs territoires*. Thèse de doctorat sous la dir. de P. Leveau. Aix-en-Provence, Université de Provence, 1995, vol. I (texte) 470 p. ; vol. II (planches et annexes) 39 p., 201 pl. ; vol. III (inventaire des sites) 172 fiches.
- Williams 1998** : WILLIAMS (H.) – Monuments and the past in early Anglo-Saxon England. In : Bradley (R.), Williams (H.) dir. – *The Past in the Past : the reuse of ancient monuments*. 1998, pp. 90-108 (*World Archaeology*, 30-1).